

Quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du français par les locuteurs du créole haïtien

Anne Zribi-Hertz (UMR SFL, Université Paris-8)¹

Projet : Langues & Grammaires en Ile de France

version 6, novembre 2018 <lgidf.cnrs.fr>

1. Introduction.....	2
2. Problèmes possibles liés à la phonologie.....	3
3. Problèmes possibles liés à la morphosyntaxe.....	5
3.1. Morphologie flexionnelle.....	5
3.2. Le nom.....	5
3.2.1. Morphologie flexionnelle.....	5
3.2.2. Noms nus et détermination.....	7
3.2.3. Pluriel.....	8
3.2.4. Complément du nom.....	9
3.2.5. Relatives.....	9
3.2.6. Pronoms personnels.....	11
3.3. Le verbe.....	13
3.3.1. Encore la morphologie flexionnelle.....	13
3.3.2. Des "séries verbales" créoles aux verbes et structures du français.....	16
3.4. La phrase.....	17
3.4.1. Ordre des constituants dans la phrase.....	17
3.4.2. Phrases en "être"	19
3.4.3. Constructions à double objet.....	20
3.4.4. Position des adverbes.....	21
3.4.5. Négation.....	22
3.4.6. Subordination.....	24

¹Avec la précieuse collaboration de : Joseph Marcel Georges, Herby Glaude, Renauld Govain (Université d'Etat d'Haïti, Faculté de Linguistique Appliquée), et des étudiants du Master 2 de linguistique de la Faculté de Linguistique Appliquée (année 2018).

4. Emphase et focalisation	24
4.1. Focalisation du verbe.....	25
4.2. Objet initial.....	26
4.3. Emphase de la polarité.....	26
5. Problèmes liés au lexique	27
6. Problèmes liés à l'écriture	28
Références	28
ANNEXE : QUELQUES FAUX AMIS : CREOLE HAITIEN//FRANCAIS	29

1. Introduction

Le créole haïtien (*kreyòl ayisyen*, en créole, *CH* en abrégé) est la langue première et la seule "langue naturelle" des 12 millions d'Haïtiens qui vivent dans la République d'Haïti, devenue en 1804 "la première république noire libre du monde" (Wikipédia : Haïti). Le français est également présent dans le pays — c'est la deuxième langue officielle à côté du créole dans la constitution de 1987 — mais il s'agit pour tous les Haïtiens d'une langue seconde, essentiellement écrite (administration, presse écrite, manuels scolaires, littérature), enseignée à l'école au moyen d'une pédagogie très désuète et relativement inefficace (cf. St. Fort 2012, Thelusma 2012). Le taux d'analphabétisme est par ailleurs élevé (49% d'adultes analphabètes en 2011 selon les statistiques de l'UNICEF). Il s'ensuit que seule une minorité d'Haïtiens pratique réellement le français (3 à 7% selon Thelusma 2012, 15% selon les statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale citées par Govain 2014).

Le créole haïtien s'est doté d'une orthographe officielle et possède déjà une littérature écrite, et son développement et son rayonnement sont encadrés depuis 2013 par une Académie Créole (*Akademi Kreyòl*) reconnue par la nouvelle constitution remaniée. Comme les autres créoles "à base lexicale française", l'haïtien est historiquement issu d'une situation de contact linguistique provoquée par une société coloniale—contact entre le français (régional) des colons venus de France et les langues premières des esclaves africains. Le lexique de l'haïtien (son vocabulaire) provient

essentiellement du français (français dialectal des colons), mais sa grammaire s'est développée indépendamment de celle du français sous l'effet des lois générales du changement linguistique et de l'acquisition des langues, et de la recombinaison de traits provenant du français avec d'autres provenant des substrats africains (langues premières des esclaves transportés de l'Afrique à la Caraïbe). Du fait de la présence officielle du français en Haïti, et du fait des similarités entre les lexiques créole et français (voir section 2), on pourrait s'imaginer que l'acquisition du français est a priori plus facile pour un Haïtien que pour un locuteur du chinois ou du tamoul (par exemple). Toutefois, la similarité créole/français se limite à la phonologie et au lexique et n'est, même dans ces domaines, que très partielle (voir sections 2 et 5). Le créole diffère par ailleurs radicalement du français par l'organisation de sa grammaire (morphologie et syntaxe) (voir sections 3 et 4). Ajoutons que le créole et le français ont des systèmes orthographiques très différents, ce qui peut être une source de difficultés supplémentaires à l'écrit pour les créolophones déjà alphabétisés en Haïti (voir section 6).

2. Problèmes possibles liés à la phonologie

L'inventaire des sons (voyelles et consonnes) utilisés en créole haïtien est très semblable à celui du français. Il existe cependant certains contrastes pouvant être une source de difficulté pour les créolophones dans leur apprentissage de la prononciation du français.

Quatre (voire cinq) voyelles du français sont absentes en haïtien et doivent donc faire l'objet d'un apprentissage spécifique en français :

- Les trois antérieures arrondies : [y] (français *tissu*, *muraille*, CH *tisi*, *miray*) ; [ø] (français *bleu*, *noeud*, haïtien *ble*, *ne*) ; [œ] (français *beurre*, *peur*, *soeur*, haïtien *bè*, *pè*, *sè*);
- La contrepartie nasale de [œ] — [œ̃] — est absente en haïtien, mais elle l'est aussi assez largement en français, et son apprentissage n'est donc pas une priorité (ex. *un ours brun* [œ̃ nɔ̃rsbrœ̃] > [ɛ̃ nɔ̃rsbrɛ̃]) ;
- La voyelle instable [ə], prononcée [œ] ou [ø] en français quand elle n'est pas amuie, est

remplacée le cas échéant par [e] dans les mots haïtiens (français *repeindre* [rəpɛ̃dr], CH *repentire* [repɛ̃tire]).

Les voyelles CH se nasalisent couramment au contact de consonnes ou voyelles nasales, par assimilation progressive (ex. *bwa a* 'le bois' vs. *ban an* 'le banc') ou régressive (ex. *kadna* [kadna] 'cadenas' vs. *kanna* [kãna] 'canard'). Les locuteurs CH doivent donc s'entraîner à bloquer l'assimilation de nasalité en français.

L'inventaire des consonnes est essentiellement le même en haïtien qu'en français, à l'exception peut-être de la nasale palatale [ɲ], qui demandera donc un apprentissage (français *campagne*, *Espagne* [kãpaɲ], [ɛspaɲ] vs. CH *kampay* [kãpaj], *Espay* [ɛspaj] ; français *signe* [sɲ], *ligne* [liɲ] vs. CH *siy* [sij], *liy* [lij]).

La consonne [ʁ] est présente en CH avec une prononciation proche de (mais plus antérieure que) celle du français [ʁ], en début de syllabe et entre deux voyelles, ex. : *rat* [ʁat] 'rat', *rich* [ʁiʃ] 'riche' ; *miray* [miʁaj] 'muraille', *kouri* [kuʁi] 'courir', et dans des attaques syllabiques Consonne+[ʁ] devant voyelle antérieure, ex: *tren* [tʁɛ̃] 'train', *krab* [kʁab] 'crabe', *pri* [pʁi] 'prix', *grès* [gʁɛs] 'graisse'. La consonne [ʁ] n'est cependant jamais réalisée en CH en fin de syllabe : français *colère*, *canard*, *four*, créole : *kolè* [kolɛ], *kanna* [kãna], *fou* [fu]; français *tigre*, *zèbre*, *livre*, créole : *tig* [tig], *zèb* [zɛb], *liv* [liv] ; français *par-tager*, *mer-ci*, *mar-teau*, CH : *pataje* [pataʒɛ] 'partager', *mèsi* [mɛsi] 'merci', *mato* [mato] 'marteau'. [ʁ] n'apparaît pas non plus en CH suivi d'une autre consonne ou semi-consonne au sein de sa syllabe : français *roi*, *fruit*, *corne*, *barbe*, *carte*, *force*, *parc*, CH : *wa* [wa] 'roi', *fwi* [fwi] 'fruit', *kòn* [kɔn] 'corne', *bab* [bab] 'barbe', *kat* [kat] 'carte', *fòs* [fɔs] 'force', *pak* [pak] 'parc'. Enfin, la consonne [ʁ] du français a pour variante créole [w] quand elle est suivie des voyelles postérieures [u] (*wouj* 'rouge'), [o] (*gwo* 'gros'), [ɔ] (*pwòp* 'propre'), [ɔ̃] (*wonn* 'rond(e)'). Selon Govain (2014, chap. III.2.1.4a), les locuteurs du Nord d'Haïti présentent aussi la variante [w] après une consonne labiale [p, b, f, v], quelle que soit la voyelle qui suit : *bwik* [bwik] 'brique', *pwens* [pwɛ̃s] 'prince', *fwajil* [fwazil] 'fragile', etc.

Les mots français terminés en français par un groupe de consonnes (autres que [ʁ]) peuvent aussi poser des difficultés d'apprentissage, dans la mesure où ce type de finale est généralement absent en créole, ex. : [s+t] (français *triste*, *geste*, CH *tris* [tʁis], *jès*

[ʒɛs] ; [C+l] (français *angle, terrible, table, sable*, CH *ang* [ãŋ], *terib* [teʁib], *tab* [tab], *sab* [sab]) (cf. Hazaël-Massieux 2002).

Méritent donc une attention spécifique pour la didactique du français aux Haïtiens tous les mots français contenant [ʁ] dans des positions où il n'apparaît pas en CH (*colère, livre, par-tage, corne, rond, rouge, rose*) ou terminés par une suite de consonnes problématique en CH (*triste, terrible, etc.*).

3. Problèmes possibles liés à la morphosyntaxe

3.1. Morphologie flexionnelle

Contrairement au français, le créole haïtien n'a pas de mots régulièrement variables en genre, nombre et/ou personne, ni de règles d'accord impliquant ces traits. Le genre *grammatical* — à distinguer de la spécification sexuelle de certains lexèmes nominaux, ex : *frè* 'frère' vs. *sè* 'soeur', *kouzen* 'cousin', *kouzin* 'cousine') n'existe pas (français *une chaise blanche* vs. *un banc blanc*, créole *yon chèn blan, yon ban blan*).

Les mots employés comme verbes, noms et adjectifs ont généralement une forme constante, leur catégorie est identifiée par leur position dans la phrase et les informations fonctionnelles comme le temps (présent, futur, etc.) et le nombre (singulier/pluriel) sont exprimées au moyen de mots indépendants, de même que la précision du sexe F pour les animaux ('une chienne' = *yon femèl chen*). L'apprentissage du français L2 (et tout particulièrement du français écrit) implique donc pour les créolophones l'apprentissage d'un type de morphologie (morphologie flexionnelle : genre des noms, conjugaison des verbes, règles d'accord) étranger à leur L1.

3.2. Le nom

3.2.1. Morphologie flexionnelle

En français, tous les déterminants précèdent le nom, et beaucoup d'entre eux sont

spécifiés pour le genre et/ou le nombre (*le/la/les, un/une, mon/ma/mes, ce/cette/ces*, etc.). En créole haïtien, le genre n'existe pas (voir plus haut), et aucun déterminant ne varie en nombre. Trois déterminants haïtiens suivent le nom dans le groupe nominal : le déterminant "défini" LA, glosé : DET, le démonstratif *sa*, glosé DEM, et le marqueur de pluriel *yo*, glosé PL. Le défini LA a plusieurs variantes (*la, a, lan, an, nan*) mais la variation n'est sensible qu'aux propriétés phonologiques du contexte : par ex., LA est réalisé *la* après consonne orale en (1a,c) et *a* après voyelle orale en (1b,d). En créole, le déterminant démonstratif se combine avec le déterminant défini (alors que *le* et *ce* s'excluent en français : **le ce livre*), et le marqueur de pluriel (*yo*) intervient comme un morphème indépendant :

- (1) a. *Pòl wè liv la.*
 Paul voir livre DET
 'Paul a vu le livre.'
- b. *Pòl wè liv sa a.*
 Paul voir livre DM DET
 'Paul a vu ce livre.'
- c. *Pòl wè liv (la) yo.*
 Paul voir livre DET PL
 'Paul a vu les livres.'
- d. *Pòl wè liv sa (a) yo.*
 Paul voir livre DM DET PL
 'Paul a vu ces livres.'

La morphologie flexionnelle impliquant le genre des noms, leur variation en nombre (à l'écrit), et surtout l'accord de ces traits entre les divers constituants du groupe nominal (déterminants, adjectifs, nom), est donc une source de difficulté potentielle pour les Haïtiens apprenant le français. La difficulté ne concerne pas que les déterminants. En créole, le nom n'est pas marqué pour le pluriel, et la forme des adjectifs et déterminants est indépendante du choix du nom (ainsi *blan* et *vèt* signifient respectivement 'blanc(he)(s)' et 'vert(e)(s)', quel que soit le nom ('souris', 'lapin', etc.) et quel que soit le nombre (singulier ou pluriel) :

- (2) [CH] a. *gwo sourit blan an*

- gros(se) souris blan(che) det
- [F] b. *la grosse souris blanche*
- (3) [CH] a. *bèl lapen vèt la*
 beau/belle lapin vert(e) DET
- [F] b. *le beau lapin vert*
- [CH] c. *bèl lapen vèt yo*
 beau/belle lapin vert(e) PL
- [F] b. *les beaux lapins verts*

3.2.2. Noms nus et détermination

Un autre contraste important entre le créole haïtien et le français concerne l'emploi des déterminants et le marquage du pluriel. En français il n'est que très rarement possible d'employer un nom commun dans une phrase sans lui associer un déterminant : par exemple, les phrases de (4) sont mal formées (*) parce qu'il manque un déterminant aux noms *souris* et *rhum* :

- (4) a. **J'ai vu souris.*
 b. **J'ai bu rhum.*
 c. **J'aime souris/rhum.*

En créole, toutefois, les analogues de ces phrases sont parfaitement bien formées et naturelles : on comprend en (5a,b) que j'ai vu ou bu une quantité non précisée de souris (une ou plusieurs) ou de rhum, et en (5c) que j'aime, en général, les membres de l'espèce *Souris* ou la boisson nommée *wonm 'rhum'* :

- (5) a. *Mwen wè sourit.*
 je voir souris
 'J'ai vu de la souris (une ou plusieurs souris).'
- b. *Mwen bwè wonm.*
 je boire rhum
 'J'ai bu du rhum (une quantité non spécifiée de rhum).'

c. *Mwen renmen souris/wonm.*

je aimer souris/rhum

'J'aime les souris/le rhum.'

Un Haïtien créolophone a vite fait de comprendre qu'en français, un nom commun ne peut généralement pas rester "nu" — qu'il doit avoir un déterminant. Mais il aura peut-être, corrélativement, de la difficulté à traiter les cas de noms nus qui existent en français avec une distribution limitée, par ex. le contraste entre *On a besoin de valises* et *On a besoin des valises*, ou entre *J'ai trouvé le pied de chaise* et *J'ai trouvé le pied de la chaise*. Il risque aussi d'avoir du mal à sélectionner et interpréter les déterminants qui apparaissent en français là où les noms haïtiens seraient nus. Les déterminants français les plus difficiles à maîtriser pour un Haïtien sont le partitif (ex. *du rhum* — (5b)) et l'indéfini pluriel — ex. *des souris* — (5a), auquel l'apprenant débutant risque de substituer soit un nom nu (**J'ai bu lait*), soit l'article défini traité comme déterminant par défaut (# *J'ai bu le lait* pour *J'ai bu du lait*).

Un Haïtien apprenant le français tendra à établir une correspondance sémantique entre le déterminant LA du créole et l'article défini du français. Cette correspondance sémantique est toutefois imparfaite, ce qui pourra être une source de difficulté (compréhension et production). Le LA créole pointe toujours vers une entité visible ou déjà identifiée, ce qui n'est pas le cas de l'article défini français; corrélativement, le LA créole se traduit couramment en français par un démonstratif, ex:

	[CH]		[F]
(6) a.	<i>Pòl sou plaj.</i>	a'.	<i>Paul est à la plage.</i>
	Paul sur plage		(le type de lieu nommé "plage")
b.	<i>Pòl sou plaj la .</i>	b'.	<i>Paul est sur cette plage.</i>
	Paul sur plage DET		

L'apprenant créolophone pourra avoir de la difficulté à sélectionner à bon escient les déterminants *le* et *ce* du français.

3.2.3. Pluriel

Les problèmes posés par le pluriel français à un créolophone haïtien sont en partie solidaires des deux contrastes précédents. En l'absence de morphologie flexionnelle, les noms créoles peuvent être laissés complètement indéterminés pour le nombre même quand ils dénotent des entités dénombrables, comme *sourit* 'souris' en (5a) et (5c); mais en français, le plus proche équivalent sémantique de *sourit* dans ces exemples est spécifié pour le pluriel (*des souris, les souris*). Le marqueur de pluriel *yo* du créole n'a pas du tout les mêmes propriétés que le pluriel français : il n'est inséré que si le nominal dénote un ensemble d'entités bien disjointes, visibles ou préalablement identifiées, ex. :

- (7) *Mwen wè/renmen sourit yo.*
 je voir/aimer souris PL
 'Je vois/j'aime les souris en question.'

Le pluriel français a une distribution beaucoup plus large que le marqueur *yo* en créole et nécessite donc un apprentissage particulier de la part des créolophones, notamment parce que le pluriel apparaît en français dans des groupes nominaux indéfinis (*des souris* : (5a)) ou génériques (*les souris* = 'les membres de l'espèce *Souris*, quels qu'ils soient' : (5c)). D'autre part, certains noms qui se pluralisent naturellement en français, comme (*regarde*) *ces chaussures, ces boucles d'oreilles, ces haricots noirs*, ne se pluralisent normalement pas en créole, où l'on dit (*gade*) *soulye/zanno sa a* (littéralement '(regarde) cette chaussure/boucle d'oreilles', en parlant d'une paire), et (*gade*) *pwa nwa a* (littéralement '(regarde) ce haricot noir' (en parlant d'une assiette de haricots)). Les noms d'entités allant par paires, comme les chaussures et boucles d'oreilles déjà citées, mais aussi les parties du corps allant par deux (yeux, pieds, mains, etc.), ne se pluralisent pas dans leur lecture duelle ; et les noms d'entités indifférenciées car formant des agrégats ou substances (lentilles, haricots noirs, etc.) ne se pluralisent pas non plus (de même qu'on ne pluralise pas *riz* ou *sable* en français bien qu'on parle d'un ensemble de grains). La maîtrise du pluriel français requiert donc une attention particulière pour un apprenant haïtien.

3.2.4. Complément du nom

Selon les variétés dialectales d'haïtien, le complément du nom suit directement le nom

(ex. *liv Pòl* 'le livre de Paul') ou en est séparé par le marqueur fonctionnel *a* (*liv a Pòl*). En français standard, le complément du nom est précédé de la préposition *de*, qui n'a pas de contrepartie en créole (*(le) chien de Paul*). Toutefois, l'apprentissage de la forme française standard du complément du nom ne semble pas être une difficulté pour les locuteurs du créole haïtien.

3.2.5. Relatives

Les relatives en *qui* du français (8b) sont essentiellement analogues à leurs contreparties créoles (8a) ; les relatives en *que* (9a) se distinguent seulement de leurs contreparties créoles par l'occurrence visible du marqueur *que*, dont la contrepartie *ke* (un calque du français) est couramment absente en créole commun (9b) :

- (8) a. *Mwen konnen moun ki achte liv la.*
 je connaître personne qui acheter livre DET
 b. *Je connais la personne qui a acheté le livre.*

- (9) a. *Mwen konnen liv (ke) moun sa a achte a.*
 je connaître livre que personne DM DET acheter DET
 b. *Je connais le livre *(que) cette personne a acheté.*

Les relatives qui risquent d'être problématiques pour les apprenants créolophones sont celles dont le pronom relatif est précédé en français d'une préposition, ex. :

- (10) a. *Je connais le livre **avec lequel** tu travailles.*
 b. *Je connais la personne **pour laquelle** tu travailles.*

Ce type de forme n'existe pas en créole, et nécessite donc un apprentissage spécifique en français L2. En créole on recourrait ici à des structures dites "résomptives" (comme on le fait d'ailleurs aussi, couramment, en français parlé informel) :

- (11) a. *Mwen konnen liv ou travay ak li a.*
 je connaître livre tu travailler avec lui DET
 Lit. 'Je connais le livre (que) tu travailles avec lui.'
 b. *Mwen konnen moun ou travay pou li a.*

je connaître personne tu travailler pour elle DET

Lit. 'Je connais la personne (que) tu travailles pour elle.'

Les relatives françaises incluant une suite : préposition+pronom relatif (*sur laquelle...*, *de laquelle...*, *à qui...*, *à quoi...*, *pour qui...*, *vers lesquels...*, etc., ainsi que *duquel...*, *desquel(le)s...*, *dont...* impliquant une fusion morphologique de la préposition et du relatif) requièrent donc un apprentissage spécifique pour un locuteur du créole haïtien. (Noter que ces relatives du français standard nécessitent aussi aujourd'hui un entraînement scolaire explicite pour les jeunes francophones).

3.2.6. Pronoms personnels

En français, certains pronoms personnels de 3ème personne sont spécifiés pour le genre (*il(s)*--*eux*//*elle(s)*). Les pronoms personnels créoles sont tous indifférenciés pour le genre : *li* = 'il', 'elle' ; *yo* = 'ils' , 'eux', 'elles'.

Par ailleurs, les pronoms personnels du français se subdivisent en deux groupes : ceux qui semblent occuper les mêmes positions que les groupes nominaux correspondants (ex. (12)) et ceux qui occupent des positions spéciales réservées aux pronoms, à gauche du verbe (ex. (13)) :

- (12) a. *Paul travaille pour **cette femme**.*
 b. *Il travaille pour **elle**.*

- (13) a. *Paul voit **cette femme**.*
 b. *(Cette femme) Paul **la** voit.*
 c. *Paul parle souvent **à cette femme**.*
 d. *(Cette femme) Paul **lui** parle souvent.*

Les pronoms français placés à gauche du verbe ont en outre des formes différentes selon leur fonction, par ex. à la 3ème personne du singulier : sujet *il/elle* (cf. (12b)), complément d'objet direct *le/la* (13b), complément d'objet indirect *lui* (cf. (ex. (13d))).

En créole, les pronoms du type illustré en (13b,d) n'existent pas. Les pronoms créoles occupent toujours les mêmes positions dans la phrase que les groupes nominaux

correspondants, et ils ne varient ni pour le genre, ni selon leur fonction. Certains ont une forme longue et une forme courte, mais cette variation est optionnelle et seulement déterminée par le contexte phonologique : par ex. le pronom de 3ème singulier est *li* (ou *l* après voyelle) quelle que soit la nature du référent et quelle que soit sa fonction dans la phrase :

- (14) a. *Pòl/Elsi wè fanm/nonm/liv/mouch sa a.*
 Paul/Elsi voir femme/homme/livre/mouche DM DET
 'Paul/Elsi voit cette femme/cet homme/ce livre/cette mouche.'
- b. *Li wè fanm/nonm/liv/mouch sa a.*
 il/elle voir femme/homme/livre/mouche DM DET
 'Il/ elle voit cette femme/cet homme/ce livre/cette mouche.'
- c. *Pòl wè li //l.*
 Paul voir lui/elle //lui/elle
 'Paul le/la voit.'
- d. *Pòl ap pale ak fanm/nonm sa a.*
 Paul PROGR parler avec femme/homme DM DET
 'Paul est en train de parler avec cette femme/cet homme.'
- e. *Pòl ap pale ak li.*
 Paul PROGRESSIF parler avec lui/elle
 'Paul est en train de parler avec elle.' OU
 'Paul est en train de parler avec lui.'

L'apprentissage de la position spéciale de certains pronoms compléments en français semble relativement facile pour les créolophones. Les difficultés concernent plus spécifiquement :

- la distinction en genre entre pronoms masculins et féminins (ex. *il/elle*, voir plus haut), surtout quand le référent est non animé/non sexué ;
- la distinction entre formes sujet (*je, tu, il...*), objet direct (*me, te, le...*) et objet indirect (*me, te, lui...*) ;
- les pronoms français qui n'ont pas d'équivalent en créole : *en* et *y*, illustrés en

(15) et (16) :

- (15) a. *Paul a besoin de ce livre.*
b. (Ce livre) *Paul en a besoin.*
c. *Paul ne comprend pas le sens de ce mot.*
d. (Ce mot) *Paul n'en comprend pas le sens.*
- (16) a. *Paul travaille depuis longtemps à Paris/dans ce garage.*
b. (Paris/ce garage) *Paul y travaille depuis longtemps.*

— la forme et l'ordre des pronoms spéciaux combinés en séquences, ex. :

- (17) a. *Paul a donné **le livre à Elsi**.*
b. *Il **le** lui a donné.*
c. *Paul a sorti **Elsi de la piscine**.*
d. *Il **l'** en a sortie.*
e. *Paul mettra **les légumes dans l'eau**.*
f. *Il **les** y mettra.*

Signalons enfin que le créole n'a qu'un seul pronom singulier de 2ème personne (*ou*), alors que le français en a deux, selon le degré de proximité/éloignement symbolique avec l'allocutaire (familier : *tu* vs. honorifique : *vous*). Cette distinction mérite donc d'être soulignée en français pour les apprenants créolophones, qui risquent de traiter *tu* et *vous* comme des variantes libres (ex. **Tu as oublié votre livre.* ; **Apporte-moi ce livre s'il vous plait !*).

3.3. Le verbe

3.3.1. Encore la morphologie flexionnelle

Alors que le verbe français "se conjugue" et s'accorde en personne et nombre avec le sujet au sein d'une phrase, le verbe créole est invariable quel que soit le sujet, et le temps est signalé par des particules ou expressions complexes indépendantes du verbe.

Français :

(18)	a.	<i>Il mange du riz.</i>	<i>Ils mangent du riz.</i>
	b.	<i>Il a mangé du riz.</i>	<i>Ils ont mangé du riz.</i>
	c.	<i>Il mangeait du riz.</i>	<i>Ils mangeaient du riz.</i>
	d.	<i>Il avait mangé du riz....</i>	<i>Ils avaient mangé du riz...</i>
	e.	<i>Il mangera du riz.</i>	<i>Ils mangeront du riz.</i>
	f.	<i>Il aura mangé du riz.</i>	<i>Ils auront mangé du riz.</i>
	g.	<i>Il mangerait du riz.</i>	<i>Ils mangeraient du riz.</i>
	h.	<i>Il aurait mangé du riz.</i>	<i>Ils auraient mangé du riz.</i>

Créole haïtien :

- (19) a. *Li/yo manje diri.*
 (i) 'Il(s)/elle(s) mange(nt) (habituellement) du riz.'
 (ii) 'Il/elle a//ils/elles ont mangé du riz.'
- b. *Li/yo te manje diri.*
 (i) 'Il(s)/elle(s) mangeai(en)t (habituellement) du riz.'
 (ii) 'Il/elle a//ils/elles ont mangé du riz (autrefois).'
- c. *Li/yo ap manje diri.*
 (i) 'Il/elle mangera//ils/elles mangeront du riz.'
 (ii) 'Il/elle est//ils/elles sont en train de manger du riz.'
- d. *Li/yo t ap manje diri.* [t ap = te+ap]
 (i) 'Il(s)/elle(s) mangerai(en)t du riz.'
 (ii) 'Il(s)/elle(s) aurai(en)t mangé du riz.'
 (iii) 'Il(s)/elle(s) étai(en)t en train de manger du riz.'

Comme le suggèrent les traductions françaises des exemples CH (19), les effets interprétatifs des particules de temps CH et ceux des temps conjugués du français ne se correspondent pas du tout terme à terme.

Une difficulté spécifique concerne le passé simple, souvent attesté dans les textes littéraires français étudiés dans les écoles haïtiennes, et que les élèves haïtiens tendent à identifier comme une forme librement disponible en français pour raconter des événements passés. Une autre difficulté spécifique concerne le conditionnel français, que les Haïtiens tendent à remplacer par l'imparfait ou par *aller* (à l'imparfait) + infinitif, en faisant correspondre ces formes à la combinaison *te + ap* en CH (*te* identifié comme marquant le passé et *ap*, le futur), exemple :

- (20) a. **Si c'était toi, qu'est-ce que tu **disais/allais dire** ?*
- b. *Kisa ou t **ap** di si se te ou menm ?*
 quoi tu PASSÉ FUTUR dire si c'est PASSÉ toi même
 'Qu'est-ce que tu dirais si c'était toi ?'

3.3.2. Des "séries verbales" créoles aux verbes et structures du français

Un phénomène grammatical très fréquemment attesté en créole haïtien est ce que les linguistes appellent les *séries verbales*. Il s'agit de phrases simples où sont combinés deux ou plusieurs verbes lexicaux, comme dans les exemples (21) :

- (21) a. *Elsi mennen timoun nan vini.*
 Elsi mener enfant DET venir
 Littéralement : 'Elsi a mené l'enfant venir.'
 Traduction F : 'Elsi a amené l'enfant.'
- b. *Elsi kenbe liv la montre Pòl.*
 Elsi tenir livre DET montrer Paul
 Littéralement : 'Elsi a tenu le livre montré (à) Paul.'
 Traduction F : 'Elsi a montré le livre à Paul (en le tenant).'
- c. *Elsi pran liv la pote tounen.*
 Elsi prendre livre DET porter retourner
 Littéralement : 'Elsi a pris le livre porté retourné.'
 Traduction F : 'Elsi a rapporté le livre.'

Les séries verbales illustrées ci-dessus n'ayant pas de contreparties en français, les Haïtiens créolophones devront apprendre à se contenter en français d'un seul verbe lexical par prédication (ce qui s'accompagne souvent d'une déperdition de sens), en sélectionnant dans le lexique le verbe le plus approprié. Noter que certaines séries verbales créoles trouvent des équivalents en français dans des verbes préfixés, ex. :

CH *mennen+vini*, lit. 'mener+venir' / F. *a-mener* : ex. (21a) ;

CH *pote+tounen*, lit. 'porter+retourner' / F. *r-ap-porter*, ex. (21d)).

Les contrastes français/CH concernant le verbe sont donc des sources potentielles de difficulté pour les apprenants haïtiens, difficultés relevant d'au moins quatre dimensions distinctes :

— la morphologie (apprendre les formes des verbes conjugués du français, apprendre à les accorder avec le sujet — à l'écrit toujours, oralement dans certains cas) ;

— l'interprétation (comprendre le sens des formes verbales conjuguées du français utilisées en contexte, et apprendre à les utiliser à bon escient pour exprimer sa pensée) ;

— le lexique (trouver les choix de verbes français adéquats en regard des séries verbales créoles, maîtriser la préfixation verbale en français) ;

— le style (savoir restreindre l'emploi du passé simple à certaines narrations écrites, et employer le passé composé comme temps ordinaire du récit au passé).

3.4. La phrase

3.4.1. Ordre des constituants dans la phrase

Le français et le créole haïtien sont tous deux généralement présentés comme des langues Sujet-Verbe-Objet (ex. F. *Paul voit Marie*, CH *Pòl wè Elsi*). Les constituants sont en effet ordonnés de cette façon en CH et en français dans toutes les phrases déjà citées.

En français (standard), l'ordre Verbe-Sujet est cependant attesté, notamment dans certaines phrases interrogatives comme (22a,c,e) et (23a,c,e) et dans les phrases dites impersonnelles comme (24a,c) :

- (22) a. *Où va Marie ?*
b. **Où Marie va ?*
c. *Qu'a fait le loup ?*
d. **Que/quoi le loup a fait ?*
e. *Quand (donc) reviendra le printemps ?*
f. **Quand (donc) le printemps reviendra ?*

- (23) a. *Avez-vous du riz ?*
b. *Vous avez du riz ?*
c. *Veux-tu venir ?*
d. *Tu veux venir ?*
e. *Est-il fini ?*
f. *Il est fini ?*

- (24) a. *Il est arrivé trois nouveaux clients.*
 b. *Trois nouveaux clients sont arrivés.*
 c. *Il est tombé beaucoup d'eau aujourd'hui.*
 d. *Beaucoup d'eau est tombée aujourd'hui.*

Les phrases à sujet postverbal n'ont pas de contreparties en haïtien : leurs équivalents en CH se conformeront au schéma Sujet -Verbe-Objet, même dans les cas comme (22) où l'ordre Verbe-Sujet est le seul acceptable en français standard si le mot interrogatif est en tête de phrase — sauf si l'on insère *est-ce que*, ex.: *Où est-ce que Marie va ?*). Les phrases à sujet postverbal doivent donc faire l'objet d'un apprentissage spécifique en français, tout particulièrement celles du type de (22) où l'ordre Sujet-Verbe est indisponible :

- (25) a. *Kote Elsi prale ?*
 où Elsi aller
- b. **Kote prale Elsi ?* [comparer (22a,b)]
- c. *Kisa lou a fè ?*
 quoi loup DET faire
- d. **Kisa fè lou a ?* [comparer (22c,d)]
- e. *Kilè sezon prentan antounen ?*
 quand saison printemps DET revenir
- f. **Kilè tounen sezon prentan an ?* [comparer (22e,f)]
- (26) a. *Ou gen diri ?*
 tu/vous avoir riz
 'Tu as/vous avez du riz ?'
- b. **Gen ou diri ?* [comparer (22a,b)]
 avoir tu/vous riz
- c. *Ou vle vini an ?*
 tu/vous vouloir venir DET
 'Alors, tu veux/vous voulez venir ?'
- d. **Vle ou vini an ?* [comparer (22c,d)]
 vouloir tu/vous venir DET
- e. *Li fini ?*

il/elle finir

'Il/elle est fini(e) ?'

f. **Fini li ?*

[comparer (22e,f)]

finir il/elle

Notons au passage l'occurrence du "déterminant" en créole à la fin de la question (26c), qui signale l'ancrage au contexte et n'a pas de strict équivalent en français standard (cf. **Alors tu veux venir ?** en français familier). Ci-dessous les contreparties CH des exemples français (24)

:

(27) a. *Twa nouvo kliyan rive.*

trois nouveau client arriver

b. **Li rive twa nouvo kliyan.*

[comparer (24a,b)]

il arriver trois nouveau client

c. *Anpil dlo tonbe jodi a.*

beaucoup eau tomber aujourd'hui

'Beaucoup d'eau est tombée aujourd'hui.'

d. **Li tonbe anpil dlo jodi a.*

[comparer (24c,d)]

il tomber beaucoup eau aujourd'hui

3.4.2. Phrases en "être"

Le verbe *être* du français n'a pas toujours une contrepartie visible en créole. Il en a une s'il est suivi d'un groupe nominal, comme en (28a), mais il n'en a pas s'il est suivi d'un terme dénotant une propriété (correspondant par exemple à un adjectif en français), cf.

(28b) :

(28) a. *Pòl se yon bèl timoun.*

Paul SE un bel enfant

'Paul (c')est un bel enfant.'

b. *Pòl malad.*

Paul malade

'Paul est malade.'

Il se peut donc que les apprenants FL2 créolophones omettent d'insérer le verbe *être*

dans les cas correspondant à (28b), produisant des phrases françaises mal formées telles que (29) :

(29) **Paul malade.*

Le problème risque de se poser essentiellement au temps présent, c'est-à-dire quand la phrase créole ne comporterait aucune particule de temps visible. Dans les cas où une particule de temps apparaît en créole, l'apprenant peut mettre en correspondance F. *être* et la particule créole, produisant ainsi des formes françaises licites, ex. :

(30) a. *Pòl te malad.* [créole]
 a'. *Paul était malade.* [français]
 b. *Pòl ap malad.* [créole]
 b'. *Paul sera malade.* [français]

L'apprenant devra par ailleurs mémoriser toutes les formes du verbe *être*, dont la conjugaison est passablement "irrégulière" dans la mesure où elle implique plusieurs radicaux différents et ne permet pas toujours de séparer clairement le radical des affixes de temps : *suis, est, sommes, sont, et(re/tes/ais/é), se(rai), soit.*

3.4.3. Constructions à double objet

Les verbes français ne peuvent avoir qu'un seul "complément d'objet direct". S'ils ont un deuxième complément, celui-ci doit toujours être précédé d'une préposition lorsque ce deuxième complément n'est pas un pronom :

(31) a. *Paul a lu ce livre.*
 b. *Paul a lu/donné ce livre **à Marie.***
 c. *Paul a partagé le gâteau **avec Marie.***

Les constructions prépositionnelles du type (31b) et (31c) existent aussi en créole avec certains verbes. Mais pour les verbes de transfert du type "donner" (et seulement pour ceux-ci, cf. (32c)), la construction créole canonique comporte deux compléments "directs", c.à.d. non prépositionnels, ordonnés comme en (32a) : (i) destinataire (ii) entité transférée, ex. :

(32) a. *Pòl bay **Elsi liv la.***
 Paul donner Elsi livre DET

'Paul a donné le livre à Elsi.'

b. **Pòl bay liv la bay/pou Elsi.*

Paul donner livre DET à/pour Elsi

c. **Pòl li Elsi liv la.*

Paul lire Elsi livre DET

d. *Pòl li liv la bay/pou Elsi.*

Paul lire livre DET à/pour Elsi

'Paul a lu le livre à/pour Elsi.'

La construction créole illustrée en (32a) trouve un écho en français dans les phrases impératives telles que (33a) dans lesquelles le destinataire est incarné par un pronom personnel : (33a) en créole semble donc parallèle à (33b) en français ; mais la construction à double objet direct a une distribution plus large en créole qu'en français puisqu'elle est disponible en phrase déclarative et quand le destinataire n'est pas un pronom (comme en (32a)) :

(33) a. *Donne-moi/lui ce livre !*

b. *Bay mwen/li liv sa a !*

donner moi/lui livre DM DET

'Donne(z)-moi/lui ce livre !'

Il est donc possible que les apprenants haïtiens aient besoin d'un effort spécifique pour ne pas transférer partout au français la construction à double objet du créole, comparer :

CH

FRANCAIS

(34) a. *Bay li liv sa a !*

a'. *Donne-lui ce livre !*

b. *Bay Elsi liv sa a !*

b1. **Donne Elsi ce livre !*

b2. *Donne ce livre à Elsi.*

c. *Ou bay Elsi liv sa a.*

c1. **Tu as donné Elsi ce livre.*

c2. *Tu as donné ce livre à Elsi.*

3.4.4. Position des adverbes

La position de certains adverbes dans la phrase est trompeusement différente en créole et en français. En créole, leur position se calcule par rapport au verbe lexical et au

syntagme verbal. En français, elle tient compte de la présence ou absence d'un auxiliaire de conjugaison (absent en créole) :

- CH *preske*, français *presque*

(35)	a. [CH]	<i>Pòl</i>	<i>prèske</i>	<i>fini</i>	<i>diri</i>	<i>a.</i>	
		Paul	presque	finir	riz	DET	
	a'. [F]	<i>Paul a presque fini le riz.</i>					
	b. [CH]	<i>Pòl</i>	<i>ap</i>	<i>preske</i>	<i>fini</i>	<i>diri</i>	<i>a.</i>
		Paul	FUTUR	presque	finir	riz	DET
	b'. [F]	<i>Paul finira presque le riz.</i>					

- CH *deja*, français *déjà* :

(36)	a. [CH]	<i>Pòl</i>	<i>deja</i>	<i>fini</i>	<i>diri</i>	<i>a.</i>
		Paul	déjà	finir	riz	DET
	a'. [F]	<i>Paul a déjà fini le riz.</i>				
	b. [CH]	<i>Pòl</i>	<i>fini</i>	<i>diri</i>	<i>a</i>	<i>deja.</i>
		Paul	finir	riz	DET	déjà
	b'. [F]	<i>*Paul a fini le riz déjà.</i>				

- CH *souvan, ankò*, français *souvent, encore* :

(37)	a. [CH]	<i>*Pòl souvan/ankò manje diri.</i>				
		Paul	souvent/encore	manger	riz	
	a'. [F]	<i>Paul a souvent/encore mangé du riz.</i>				
	b. [CH]	<i>Pòl</i>	<i>manje</i>	<i>diri</i>	<i>souvan/ankò.</i>	
		Paul	manger	riz	souvent/encore	
	b'. [F]	<i>*Paul mange/a mangé du riz souvent/encore.</i>				
	c. [CH]	<i>*Pòl manje souvan/ankò diri.</i>				
	c'. [F]	<i>Paul mange/a mangé souvent/encore du riz.</i>				

3.4.5. Négation

En français standard, la négation de phrase se compose de deux éléments : dans une phrase temporalisée, *ne* apparaît à gauche du verbe ou de l'auxiliaire conjugué, et *pas* à

- (41) a. *Ni Pòl ni Elsi tonbe nan falèz nan.*
ni Paul ni Elsi tomber LOC falaise DET
 'Et Paul et Elsi sont tombés de la falaise.'
 ('Paul et Elsi sont tous deux tombés de la falaise.')
- b. *Ni Pòl ni Elsi pa tonbe nan falèz nan.*
ni Paul ni Elsi NEG tomber LOC falaise DET
 'Ni Paul ni Elsi ne sont tombés de la falaise.'

Il se peut donc que les apprenants haïtiens soient tentés d'employer *ni* en phrase affirmative, comme dans (41a) en CH.

3.4.6. Subordination

Les complétives du français sont introduites par *que*, qui en créole courant n'a pas de contrepartie visible :

- (42) a. [F] *Marie croit que Paul est malade.*
 b. [CH] *Elsi kwè Pòl malad.*
 c. [F] *Marie veut que Paul vienne.*
 d. [CH] *Elsi vle Pòl vini.*

Par ailleurs la morphologie du subjonctif n'a pas de contrepartie dans la morphologie créole (pas de "marqueur subjonctif"). Il est donc possible que les créolophones tendent à omettre *que* à l'initiale des complétives et le subjonctif quand il est requis, ceci les conduisant à produire des phrases comme (43), mal formées en français standard :

- (43) a. **Marie croit Paul est malade.* [comparer (42b)]
 b. **Marie veut Paul vient.* [comparer (42d)]

4. Emphase et focalisation

La grammaire créole a développé ses propres stratégies pour signaler des distributions particulières de l'information (ancienne vs. nouvelle) ou pour produire des effets d'insistance ou de mise en relief.

4.1. Focalisation du verbe

Un patron de phrase très fréquent en créole signale la focalisation du verbe en réitérant l'élément verbal à l'initiale de la phrase :

(44) a. *Pòl ap travay.*

Paul PROGRESSIF travailler
'Paul est en train de travailler.'

b. *TRAVAY Pòl ap travay (li pap DOMI).*

'Paul est en train de TRAVAILLER (pas de DORMIR).'

c. *Pòl manje diri a.*

Paul manger riz DET

'Paul a mangé le riz.'

d. *(se) MANJE Pòl manje diri a (li pa KWIT li).*

SE manger Paul manger riz DET il NEG cuire lui

'Paul n'a fait que MANGÉR le riz (il ne l'a pas CUIT).'

En français, le focus contrastif est signalé par la négation restrictive (*ne...que*) et/ou par un accent marqué, sans que l'expression contrastée ne se déplace à l'initiale — sauf dans ce qu'on appelle la construction clivée (ou : clivage), illustrée en (45) :

(45) *C'est un LIVRE que Paul a acheté (pas un JOURNAL).*

Toutefois, le clivage illustré en (45) n'accueille pas naturellement les verbes en français standard moderne (cf. (46a)), et la réitération du verbe focalisé à l'initiale de la phrase n'a pas cours (cf. (46b)) :

(46) a. **C'est TRAVAILLE(R)/TRAVAILLÉ que Paul a fait (pas DORMI(R)).*

b. **C'est TRAVAILLE(R)/TRAVAILLÉ que Paul a travaillé (pas DORMI(R)).*

c. **C'est MANGE(R)/MANGÉ que Paul a mangé le riz.*

Les créolophones apprenant le français risquent de transférer au français les structures à réitération -focalisation du verbe à l'initiale, pour produire par exemple des phrases du type de (47) — exemples attestés recueillis par Govain (2014, chap. III.5.2) :

(47) a. *Laisse-moi en paix : tu ne vois pas que **c'est parler que je parle** ?*

- b. ***C'est surtout écrit que j'écris plus bien le français.***

4.2. Objet initial

Une autre structure de phrase productive en créole, mais non en français, implique le déplacement du complément du verbe à l'initiale de la phrase, également corrélé à un effet de focalisation :

(48) a. *Mwen prale lekòl.*

je aller école

- b. [L'enfant raconte une mésaventure à ses parents]

LEKÒL mwen prale, li vini anmède mwen !

école je aller il venir embêter moi

'Je vais à l'ÉCOLE, il vient m'embêter !'

Le positionnement de l'objet à l'initiale en (48b) crée comme plus haut un effet de focalisation : l'enfant indique qu'il est d'autant plus indigné de s'être fait importuner qu'il était sur le chemin de l'ÉCOLE — un lieu où chacun devrait normalement pouvoir se rendre sans encombre.

Il est donc possible que les locuteurs de l'haïtien soient globalement enclins à exploiter en français la position initiale de la phrase pour marquer la focalisation.

4.3. Emphase de la polarité

Il est courant en CH de souligner la valeur (affirmative ou négative) de la polarité d'une phrase au moyen des adverbes *wi* et *non*, placés linéairement à la finale et optionnellement précédés de *a 'ah'* :

(49) a. *Bagay yo mele nan men frè Jak la la a wi !*

chose PL embrouillé dans main frère Jacques DET là ah oui

Lit. 'Les choses sont embrouillées dans la main du frère de Jacques ah

oui !'

('Là le frère de Jacques est vraiment dans un sale pétrin !')

En transférant ce patron à leur L2, les apprenants créolophones produiront en français des exemples comme (50) (exemples attestés recueillis par Govain 2014) :

- (50) a. *Ce n'est pas moi qui ai dit ça non.*
 b. *Monsieur, je ne comprends pas, je vous ai remis le devoir oui.*

5. Problèmes liés au lexique

Malgré leur grande similarité apparente, les lexiques CH et français contiennent un nombre important de "faux amis", c'est-à-dire de mots identiques ou très semblables quant à leur prononciation, mais différents quant à leur distribution et à leur contenu sémantique (exemples en annexe).

Un problème de transfert lexical méritant une mention particulière concerne les prépositions *avec* et *à*, distinctes en français mais pouvant alterner dans certains contextes (ex. *J'ai parlé à/avec Marie*). Le lexique créole inclut une seule préposition (*ak*, historiquement dérivée de *avec*) en regard des deux prépositions françaises *avec* et *à*, et certains syntagmes prépositionnels français de la forme *à X* ont pour contrepartie *ak X* en créole, par exemple :

- (51) a. [F] *Cela correspond à ses désirs.*
 b. [CH] *Sa a koresponn ak dezi l.*
 cela correspond AK désir lui
- (52) a. [F] *Cet animal ressemble à une chèvre.*
 b. [CH] *Bèt sa a sanble ak yon femèl kabrit.*
 bête DM DET ressembler AK un(e) femelle chèvre

Les créolophones haïtiens peuvent donc avoir une certaine difficulté à maîtriser les distributions des prépositions françaises *à* et *avec*, qui n'ont pas de correspondants terme à terme en créole, et en particulier, être enclins à faire apparaître *avec* en français dans des contextes appelant *à*, comme dans les exemples attestés (53), produits spontanément par des étudiants de R. Govain (cf. Govain 2014) :

- (53) a. *Nous voulons conseiller avec tous les jeunes de pratiquer l'abstinence.*
 b. *Je ne peux pas répondre avec cette question.*

c. *Renand a présenté Solange avec sa mère.*

6. Problèmes liés à l'écriture

Pour les Haïtiens antérieurement alphabétisés en créole, les contrastes entre les systèmes orthographiques CH et français, qui transcrivent différemment des mots à prononciation semblable (sinon identique), pourraient être encore plus perturbants que pour les apprenants ayant pour L1 une langue complètement disjointe du français. Dans l'orthographe haïtienne, chaque son a une transcription graphique constante et il n'existe pas de "lettres muettes" — par ex. le son [o] est toujours transcrit *o* — alors qu'en français le même son se transcrit différemment selon les mots et beaucoup de signes graphiques ne sont pas prononcés, cf. *pot, enclos, croc, trop, beau, chaud, faux, zoo*, etc.

Références

- Glaude, Herby. 2012. *Aspects de la syntaxe de l'haïtien*. Thèse de doctorat, Universités de Paris-8 et d'Amsterdam.
- Govain, Renauld. 2014. *Plurilinguisme, pratique et avenir du français en Haïti*. Ms.. Port-au-Prince : Faculté de Linguistique Appliquée.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine. 2002. 'Les créoles à base française : une introduction.' *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage*, vol. 21 : 63-86.
<<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/54/06/PDF/1383.pdf>>
- St. Fort, Hugues. 2012. 'Le français en Haïti : langue première, seconde ou étrangère ?'. *The Haitian Times/Archives* < <http://www.haitiantimes.com/le-francais-en-haitilangue-premiere-seconde-ou-etrangere/>>
- Thelusma, Fortenel. 2012. 'Réflexions sur l'enseignement-apprentissage du français en Haïti.' *Potomitan* <<http://www.potomitan.info/ayiti/francais2.php>>
- Valdman, Albert. 2007. *Haitian Creole-English dictionary*, 2 vol. Bloomington, USA: Creole Institute.

Ressources en ligne anonymes

- Dictionnaire haïtien Lexilogos <http://www.lexilogos.com/creole_haitien_dictionnaire.htm>
- Haiti (Wikipedia) < <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ha%C3%AAti>>
- UNICEF (statistiques Haïti) <http://www.unicef.org/french/infobycountry/haiti_statistics.html>

ANNEXE : QUELQUES FAUX AMIS : CREOLE HAITIEN//FRANCAIS

mot créole	définition(s), exemples	mot(s) français ressemblant par la forme phonologique	définition(s), exemples
<i>abitan</i>	N. : 'Rustre, bouseux, cul-terreux' <i>Kot abitan sa a pral la a ?</i> 'Où va-t-il ce bouseux ?'	<i>habitant</i>	N. m. 'Qui réside dans un lieu donné' <i>Les habitants de cette ville se plaignent de la hausse des impôts.</i> <i>Tous les habitants de l'immeuble ont été prévenus des travaux.</i> <i>#Où va-t-il cet habitant ?</i>
<i>aksyonè</i>	N. : 'Crapule, vaurien' <i>Moun Site solèy, aksyonè pase yo pa genyen.</i> 'Il n'y a pas plus grands vauriens que les gens de Cité soleil.'	<i>actionnaire</i>	N. m. ou f. : ' Propriétaire d'une ou plusieurs actions.' <i>Jean est actionnaire dans plusieurs sociétés.</i>
<i>anjandr e</i>	N. (i) 'Casse-cou, brute épaisse' ; (ii) v. tr. 'rendre casse-cou, transformer en brute épaisse' <i>Aristid, te plen anjandre ki fanatik li.</i> 'Aristide, il y avait plein de brutes épaisses qui étaient fans de lui.'	<i>engendrer</i>	V. tr. : 'Donner la vie, faire naître' <i>Ton père et ta mère t'ont engendré.</i> <i>L'indolente oisiveté n'engendre que la tristesse et l'ennui. (Rousseau/Robert)</i>

	<p><i>Nonm sa a, anjandre l ye nan zòn nan.</i> 'Ce monsieur est le plus grand casse-cou du quartier.' <i>Aristid te konn anjandre moun.</i> 'Aristide savait changer les gens en brutes épaisses.'</p>		<p><i>*Ce type est un sacré engendré.</i> <i>*Aristid savait engendrer les gens.</i></p>
<i>bay</i>	<p>v. tr. 'donner' (de l'a.fr. <i>bailler</i> 'donner') <i>Jak bay ti frè l la ven goud.</i> 'Jacques a donné vingt gourdes à son petit frère.'</p>	<i>bail</i>	<p>n. m. Contrat de location' <i>Le bail de ce locataire expire dans 2 mois.</i></p>
<i>bo</i>	<p>(i) N : 'baiser' ; <i>Jak soti fè yon ti bo sou bouch pou Mirèy.</i> 'Jacques est allé faire un baiser sur la bouche à Mireille.' <i>Jak bo Mirèy.</i> 'Jacques a embrassé Mireille.'</p>	<i>beau</i>	<p>Adj. m. 'Qui répond à certains canons de beauté' <i>Ce paysage est très beau.</i></p>
<i>bòn</i>	<p>N. 'femme de ménage, domestique' <i>Mwen gen yon bòn lakay mwen ki maton nan bay manje sale.</i> 'J'ai chez moi une bonne qui est experte en nourriture (très) salée.'</p>	<p><i>borne</i></p> <p><i>bonne</i></p>	<p>N.m. (i) 'Pierre ou autre marque servant à délimiter' <i>Il faudrait déplacer cette borne.</i> <i>Il a vraiment dépassé les bornes. (métaph.)</i> (ii) 'Dispositif de communication placé dans un lieu public' <i>Vous trouverez une borne téléphonique un peu plus loin.</i> (i) Adj. : féminin de <i>bon</i> <i>La tarte était très bonne.</i> (ii) N.f. : 'femme de ménage,</p>

			domestique' <i>Cette dame était très désagréable avec sa bonne.</i>
<i>boy</i>	N. : 'boulette de farine' <i>Te manke bòy nan bouyon an yè.</i> 'Hier il manquait des "bognes" dans le bouillon.'	<i>borgne</i>	Adj. 'Qui a perdu un oeil' <i>Il est devenu borgne à la suite d'un accident de voiture.</i>
<i>dezòd</i>	Adj. : 'Turbulent' <i>Ti nonm sa a dezòd anpil.</i> 'Ce gamin est très turbulent.'	<i>désordre</i>	N.m. : 'Absence d'ordre' <i>Il a mis la maison en désordre.</i> <i>Ils sont arrivés dans le désordre.</i> <i>Quel désordre !</i> <i>*Ce gamin est très désordre.</i>
<i>endividi</i>	N. toujours péjoratif pour désigner un homme : <i>Yon endividi parèt devan pòt kay mwen.</i> 'Un type (inspirant la méfiance) est apparu devant la porte de chez moi.'	<i>individu</i>	N.m. 'Tout être formant une unité distincte dans une classification' <i>Notre laboratoire conserve quelques individus de chacune de ces trois espèces.</i> 'Membre de l'espèce humaine' <i>Tout individu porte une combinaison génétique qui n'appartient qu'à lui.</i> <i>Marie est un individu merveilleux.</i> (avec connotation péjorative) <i>La police vient d'appréhender deux individus.</i>
<i>epav</i>	(var. <i>enpav</i>), n. : 'Bon à rien, traîne-savates' <i>Sa bann enpav sa yo gen la a ?</i>	<i>épave</i>	N. f. : 'Objet abandonné, hors d'usage' ;

	'Qu'est-ce qui leur prend à ces bons à rien ?'		métaphoriquement : 'Personne qui a fait naufrage' <i>Une épave de bateau était échouée sur le rivage.</i> <i>Il faut mettre cette épave à la casse.</i> <i>L'abus d'alcool a fait de cet homme une véritable épave.</i>
<i>file</i>	(i) v. tr. (a) 'suivre discrètement'; (b) 'courtiser' <i>Yon detektiv ap file l.</i> 'Un détective est en train de le filer.' <i>Jacques ap file Mireille.</i> 'Jacques courtise Mireille.' (ii) adj. 'bien affûté' <i>Kouto sa a byen file.</i> 'Ce couteau est bien affûté.'	<i>filer</i>	(i) v.tr. (a) transformer en fil' ; (b) suivre discrètement (qqn) <i>Un détective est en train de le filer.</i> <i>La vieille filait la laine devant sa fenêtre.</i> (ii) v. intr. 'se dérouler, aller droit devant soi' <i>L'oiseau a filé à tire d'ailes.</i> <i>*Ce couteau est bien filé.</i>
<i>frekan</i>	Adj. 'impertinent' <i>Se frekan li frekan.</i> 'Il est vraiment impertinent.'	<i>fréquent</i>	Adj. "qui se produit/manifeste souvent" <i>Les métros sont moins fréquents les jours fériés.</i> <i>Ce train fait des arrêts fréquents.</i> <i>*Jean est (un garçon) fréquent.</i>
<i>get</i>	(argotique et vulgaire) V.tr. 'baiser, niquer' [développement du verbe fr.	<i>guêtre</i>	N.f. : 'enveloppe de tissu ou de cuir qui enveloppe le haut de la chaussure et parfois le bas de la jambe' : <i>Ca lui va comme des guêtres à</i>

	<p><i>guetter</i> au sens 'reluquer'] <i>Get manman w !</i> 'Nique ta mère !'</p>	<p><i>guette</i></p>	<p><i>un lapin.</i> Forme fléchie de <i>guetter</i>, v.tr. : 'Surveiller avec attention, observer' <i>Ils ont guetté l'ennemi toute la nuit.</i></p>
<p><i>grizon</i></p>	<p>Adj. 'vieux, usé' <i>Mab mwen an grizon anpil.</i> 'Mon marbre est tout usé.'</p>	<p><i>grison</i></p>	<p>(i) N.m. 'âne' (ii) Adj. (vx) 'qui grisonne'</p>
<p><i>jèjjan</i></p>	<p>Adj. : 'galant' <i>Nanpwen etidyan jèjjan pase etidyan sa a !</i> 'Cet étudiant, il n'y a pas plus galant que lui !'</p>	<p><i>jeunes gens</i></p>	<p>N.pl. 'personnes jeunes', 'jeunes hommes' <i>Des jeunes gens se promènent sur la place.</i></p>
<p><i>kalòt</i></p>	<p>N. : 'gifle' <i>Jennon nan remèt ti jandam nan kalòt la menm kote a.</i> 'J. a renvoyé une calotte au petit flic du même côté.'</p>	<p><i>calotte</i></p>	<p>N.f. : (i) 'Petit bonnet rond qui ne couvre que le sommet de la tête" ; métaph. "Glacier très épais qui recouvre tout le relief' <i>Cette religion veut que les hommes portent une calotte (sur la tête).</i> <i>Chacun des deux pôles est recouvert par une calotte glaciaire.</i> (ii) "Tape sur la tête ou la figure" (syn. <i>gifle, claque</i>) <i>Quand son fils est arrivé avec 30mn de retard, son père lui a donné une calotte.</i></p>

<p><i>kawo</i></p>	<p>N. : 'fer à repasser' <i>Mwen pa jwen kawo prete pou m pase palto a.</i> 'Je n'ai pas trouvé le fer prêté pour que je repasse le manteau.'</p>	<p><i>carreau</i></p>	<p>N.m. (i) 'Petite plaque généralement carrée' : <i>Ils ont recouvert ce mur de carreaux de plâtre.</i> (ii) 'plaque de verre dont sont munies les fenêtres' ; <i>Il a nettoyé les carreaux.</i> (iii) 'dessin symétrique formé par le croisement de lignes à angle droit' <i>Il portait une chemise à carreaux.</i></p>
<p><i>kay</i></p>	<p>N. : 'maison' <i>Douz janvye lage anpil Ayisyen sa kay.</i> 'Le 12 janvier a laissé beaucoup d'Haïtiens sans maison.'</p>	<p><i>caille</i></p>	<p>N.f. : 'petit oiseau de la famille des gallinacés' <i>Cette caille ne peut plus pondre d'oeufs.</i></p>
<p><i>koko</i></p>	<p>N. (très familier) sexe de la femme <i>Milisyen an ba madanm nan yon sèl kou baton nan koko.</i> 'Le milicien a donné à la femme un gros coup de bâton dans le "coco".'</p>	<p><i>coco</i></p>	<p>N.m. : (i) fruit du cocotier <i>Marie a trouvé un coco (une noix de coco).</i> (ii) 'oeuf', langage enfantin <i>Tu veux un coco mon bébé ?</i> (iii) terme d'affection <i>Tu viens, mon (petit) coco ?</i> (iv) individu (péjoratif, familier) <i>Jean est un {drôle de/sacré }</i></p>

			<i>coco.</i>
<i>konparèt t</i>	N. : 'Sorte de gâteau fait avec de la farine, du lait et de la cannelle' <i>Pa gen bon konparèt pase konparèt Jeremi.</i> 'Il n'y a pas de meilleur « konparèt » que celui de Jérémie.'	<i>comparaître</i>	V. intr. 'Se présenter par ordre' <i>L'inculpé doit comparaître devant un juge.</i> <i>*J'ai mangé hier un délicieux comparaître.</i>
<i>koze</i>	V. intr. : (a) 'Bavarder familièrement' ; (b) 'Courtiser, faire la cour' <i>Misyedam yo ap koze deyò a.</i> 'Ces gens bavardent dehors.' <i>Jak ap koze ak Mireille.</i> 'Jacques courtise Mireille.'	<i>causer</i>	(i) V.tr. 'être la cause de, provoquer' : <i>Le tsunami a causé d'énormes dégâts.</i> (ii) V.intr 'bavarder familièrement' <i>Jean aime bien causer avec ses voisins.</i>
<i>kriye</i>	v. intr. : 'pleurer' <i>Poukisa w kite timoun t'ap kriye tout kriye sa a ?</i> 'Pourquoi avez-vous laissé l'enfant pleurer autant?'	<i>crier</i>	<i>Crier</i> , v. intr. 'Lancer un (ou des) cri(s)' [s'appliquant à un jeune enfant, syn. 'pleurer'] ; 'parler fort, élever la voix' <i>Quelqu'un vient de crier dans la rue : que se passe-t-il ?</i> <i>Un bébé affamé crie pour qu'on le nourrisse.</i> <i>Marie a crié à son fils de fermer la fenêtre.</i>
<i>mele</i>	Adj. 'Embrouillé, compliqué ; dans une situation difficile, dans les ennuis' <i>Jan mele.</i>	<i>mêler</i>	v. tr. : (i) 'Unir, mettre ensemble pour former un tout' ; (ii) 'faire participer (quelqu'un à quelque chose)

	<p>Lit. 'Jean est embrouillé.' ('Jean est dans une situation difficile') <i>Bagay yo mele nan men frè Jak la la a wi !</i></p> <p>Lit. 'Les choses sont assurément embrouillées dans la main du frère de Jacques.' ('Le frère de Jacques est pour l'instant dans une situation très critique !')</p>	<p><i>(être)mêlé(e)</i> <i>(s) (à qqch)</i> <i>se mêler</i> -- à qqch -- de qqch</p>	<p><i>Ce spectacle mêle la danse, le théâtre et la musique.</i> <i>Jean ne voulait pas mêler Marie à cette histoire.</i> part.pass. 'Etre mélangé(e) (s)' <i>Des détails pittoresques étaient mêlés à son récit.</i> v. pron. 'se mélanger, se joindre, s'associer' <i>Il s'est mêlé à la conversation.</i> <i>Il se mêle de ce qui ne le regarde pas.</i></p>
<i>menaj</i>	<p>N. : 'Maîtresse' <i>Misye al wè ti menaj li a prèske chak swa.</i> 'Il va voir sa petite maîtresse presque chaque soir.'</p>	<i>ménage</i>	<p>N.m. (i) 'Ensemble des choses domestiques', 'ensemble des travaux d'entretien et de propreté dans un intérieur' <i>Jean subvient aux besoins du son ménage.</i> <i>Ici c'est Jean qui fait le ménage.</i> (ii) 'vie en commun', 'couple' <i>Jean et Marie se sont mis en ménage.</i> <i>On ne pouvait imaginer ménage plus uni.</i></p>
<i>myèl</i>	<p>(i) N. 'abeille' <i>Yon myèl sot manke mòde m anba pye rezen an.</i> Sous la vigne, une abeille a</p>	<i>miel</i>	<p>N.m. ' Substance fabriquée par les abeilles' <i>Cet apiculteur n'a pas encore</i></p>

	<p>failli me piquer.'</p> <p>(ii) Prédicat : 'en effervescence', 'chauffé à blanc'</p> <p><i>Bagay yo te myèl sou Chanmas la avanye.</i></p> <p>Lit. 'Les choses étaient en effervescence au Champ de Mars avant-hier (le C de M était en effervescence/chauffé à blanc...')</p>		<p><i>récolté le miel de ses ruches.</i></p>
<i>pèmèt</i>	<p>Adj. : 'arrogant'</p> <p><i>Jan pèmèt anpil.</i></p> <p>'Jean est très arrogant.'</p> <p><i>Pa vin fè pèmèt ou avè m tande !</i></p> <p>'Ne viens pas faire ton arrogant avec moi !'</p>	<i>permettre</i>	<p>V. 'autoriser, donner l'occasion'</p> <p><i>{Jean/Ceci} a permis à Marie de sortir.</i></p>
<i>pwen</i>	<p><i>Pwen</i>, n. : 'Totem, fétiche (vaudou) procurant un pouvoir magique.' <i>Pran/bay pwen</i></p> <p>'donner/recevoir (un objet de ce type)'</p> <p><i>Misye pran pwen kay Dyab pou l gen kòb.</i></p> <p>' Il a reçu un totem chez le Diable pour gagner de l'argent !'</p> <p><i>Oungan bay Mari pwen pou l gen kòb.</i></p> <p>'L'Oungan (prêtre vaudou) a donné à Marie un totem pour gagner de l'argent.'</p>	<i>point</i>	<p><i>Point</i>, n. masc. : (i) Signe de ponctuation ; (ii) idée soulevée</p> <p><i>Une phrase déclarative se termine par un point.</i></p> <p><i>Il faudrait soulever ce point à la prochaine réunion.</i></p>
<i>rad</i>	<p>N. : 'Vêtement, habit'</p> <p><i>12 janvier lage m san rad.</i></p>	<i>rade</i>	<p>N. f. : 'Grand bassin naturel ou artificiel avec libre issue</p>

	<p>'Le (séisme du) 12 janvier m'a laissé nu (sans aucun vêtement).'</p>		<p>vers la mer où les bâtiments trouvent du bon mouillage'. <i>La flotte était en rade à Bizerte.</i></p>
<i>zen</i>	<p>N. (i) 'dispute' : <i>Sòt gen yon sèl zen la a !</i> 'Il vient d'y avoir une grosse dispute par ici.' (ii) 'comméragé' : <i>Moun sa yo, pa gen kòt moun renmen zen konsa !</i> 'Ces gens, il n'y a personne ici qui aime les commérages comme ça !' ('Il n'y a pas plus grandes commères par ici que ces gens !')</p> <p>(iii) 'hameçon' <i>M ap esye mete manje nan zen an pou m we si m pran 2 ti pwason.</i> 'J'essaie de mettre de l'appât sur l'hameçon pour voir si je prends un ou deux petits poissons.'</p>	<i>zinc</i>	<p>N.m. : 'Métal de couleur blanc-bleuâtre peu altérable' <i>Ce tuyau est en zinc.</i></p>